

APPEL À CANDIDATURE LA RONDE



3^E ÉDITION

Vous souhaitez exposer votre travail ?

La Réunion des Musées Métropolitains (RMM) Rouen Normandie vous ouvre ses portes, soucieuse d'accueillir l'art contemporain dans chacune de ses institutions, pour éveiller la curiosité et inciter à la découverte.

Présentez votre travail et participez à la 3^e édition de *La Ronde* !

L'appel à candidatures pour participer à la 3^e édition de *La Ronde* est ouvert.

Les artistes ont jusqu'au 27 juin 2018, 13h, délai de rigueur pour déposer leur dossier *La Ronde* (25 janvier – 25 mars 2019)

Quels sont les projets attendus ?

Cet appel à projet s'adresse aux artistes, ou à des porteurs de projets souhaitant présenter le travail d'un artiste, français ou étrangers, plus généralement à des acteurs désireux de s'impliquer dans la dynamique territoriale de la Métropole Rouen-Normandie en matière d'art contemporain.

Les projets devront faire l'objet d'une candidature via le dossier ci-dessous (un dossier par projet).

Contexte

La Ronde, projet collaboratif entre les 8 musées de la RMM, est devenu un grand rendez-vous de culture contemporaine. Inauguré pour la première fois en janvier 2016, à l'occasion de la création de la Réunion des Musées Métropolitains, *La Ronde* est un moment à part dans l'année qui permet de découvrir tous les musées sous un regard nouveau.

Deux mois durant, les musées de la Métropole s'ouvrent à toutes les formes de culture contemporaine, arts visuels, musiques actuelles, performance, à des artistes confirmés comme émergents, programmés sur la base d'un appel à projet.

En 2019, *La Ronde* revient pour une troisième édition. Du 25 janvier au 25 mars, le public est invité à découvrir, dans chacun des musées de la RMM des œuvres contemporaines dialoguant avec les différentes collections. Installations, peinture, sculpture, dessin, photographie, performance sont au rendez-vous.

Engagements et organisation des candidats

Les projets seront sélectionnés selon leur qualité, leur faisabilité technique et leur capacité à dialoguer avec les collections.

Ils sont dotés d'un budget de 3000€ maximum (droits de douanes inclus le cas échéant), versés sur production d'un budget détaillé et d'une facture. Les droits de monstrosations, la conception, la production, le transport, l'installation, l'entretien et le démontage des œuvres sont inclus dans ce budget. Sont également inclus les cotisations des artistes (ex : AGESEA), les déplacements de l'artiste et/ou du porteur de projet.

La prestation sera rémunérée en deux temps et sur présentation de factures : premier versement en octobre 2018 et second versement après le vernissage de l'exposition en février 2019.

L'appel à candidatures ne demande qu'une esquisse du projet et les questions relatives aux dimensions seront résolues une fois celui-ci retenu par le jury.

Si son projet est retenu, l'artiste ou le porteur de projet s'engage à :

Production

- Être autonome pour le transport des œuvres jusqu'au lieu d'exposition.
- Être autonome pour le montage des œuvres sur le lieu d'exposition, une à trois semaines en amont de l'ouverture de l'exposition. L'équipe d'accrochage des musées assistera l'artiste ou le porteur de projet dans cette opération.
- Identifier dès le dossier de candidature le matériel multimédia nécessaire à l'exposition (ex : vidéoprojecteur...). Les musées peuvent être sollicités pour la mise à disposition de matériel muséographique (capots, socles, podiums par exemple) dans la limite des stocks disponibles.
- Proposer un projet ne nécessitant pas de surveillance accrue dans la ou les salle(s) du musée concerné (sécurisation des œuvres à prendre en compte).
- La présence de l'artiste ou du porteur de projet est requise pour le montage et le démontage du projet, selon un calendrier déterminé en amont avec le service Expositions.

À noter qu'il est envisageable d'installer des œuvres de grand format, des œuvres sans fixation aux murs, des éléments sonores (relativement discrets).

Médiation

- Prévoir, lors de la semaine d'accrochage, un temps de formation des agents d'accueil, de surveillance et du personnel de médiation.
- Se rendre disponible pour une rencontre avec le public durant l'un des week-ends de l'exposition, en concertation avec le Service des Publics de la RMM.
- Proposer un ou des temps de médiation ouverts à tous les publics en concertation avec le Service des Publics de la RMM (ateliers par exemple).

Communication

- Mettre à disposition de l'évènement La Ronde les moyens de diffusion dont il ou elle dispose.
- Faire valider la communication concernant le projet par le service communication de la RMM, qui coordonne l'ensemble des actions de communication liées à La Ronde.

Publication

- Fournir des visuels Haute Définition des œuvres proposées.
- Accepter la publication de ces visuels dans la publication accompagnant l'exposition.
- Être en mesure de faire écrire un texte de 2500-3500 signes par une personne autre que l'artiste sur le projet pour le catalogue de l'exposition.
- Le texte écrit pour le catalogue pourra partiellement être réutilisé pour les textes de médiation et de communication de l'exposition.

Sécurité des œuvres

Les œuvres ne devront pas présenter de danger pour les visiteurs ni altérer les conditions de travail des agents chargés de l'accueil et de la surveillance.

Calendrier prévisionnel

- 27 juin 2018 à 13h (délai de rigueur) : date limite de réception des projets.
- Juillet 2018 : choix des projets et notification des résultats aux candidats.
- Août 2018 : rendu des premiers éléments nécessaires à la mise en place du projet : éléments de communication, éléments pour le dossier de presse.
- Été 2018 : visite des lieux et premier projet d'implantation des œuvres dans les musées.
- Octobre 2018 : rendu des éléments nécessaires à la publication (catalogue) : textes et images.
- Novembre 2018 : rendu des textes de salle, cartels...
- Janvier 2019 : du 9 au 23 : montage ; le 24 : conférence de presse et vernissage.
- semaine du 26 Mars 2019 : démontage.

Pièces à joindre lors de la transmission d'un projet

Dossier de candidature dûment rempli (un par projet),
Les pièces annexes demandées dans le dossier de candidature

Liste des lieux d'exposition

Musée des Beaux-Arts

Musée de la Céramique

Musée Le Secq des Tournelles

Muséum d'Histoire naturelle

Musée des Antiquités

Musée de la Corderie Vallois

La Fabrique des Savoirs (certains espaces de la Fabrique disposent d'espaces où la lumière extérieure peut pénétrer)

Musée Pierre Corneille (privilégier le jardin ou une installation en vitrine ou sur podium dans les salles du musée. Impossibilité d'accrocher au mur.)

Le(s) dossier(s) de candidature sera(ont) envoyé(s)
au plus tard le 27 juin 2018 uniquement à
l'adresse suivante :

laronde.rmm@metropole-rouen-normandie.fr

Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera
pas examiné.

Les questions sont à adresser à :

laronde.rmm@metropole-rouen-normandie.fr

Les réponses seront apportées collectivement sur
la plateforme.

DOSSIER DE CANDIDATURE LA RONDE 3^E ÉDITION



Nom du porteur de projet :

XXX

Nom, Prénom de l'artiste
(si différent du nom du porteur de projet) :

XXX

Numéro SIREN (pour réception de la subvention si nécessaire) :

XXX

Coordonnées (adresse, mail, téléphone) :

XXX

Titre et bref résumé du projet incluant une proposition de médiation :

XXX

Lieu(x) d'exposition envisagé(s) dans la Métropole Rouen Normandie

Placer la coche devant le site envisagé

Musée des Beaux-Arts

Musée de la Céramique

Musée Le Secq des Tournelles

Muséum d'Histoire naturelle (en extérieur uniquement)

Musée des Antiquités

Musée de la Corderie Vallois

La Fabrique des Savoirs

Musée Pierre Corneille



Pièces à joindre au dossier de candidature

Un CV d'une page maximum

Une présentation écrite du projet proposé de 1 page maximum devant mentionner :

En quoi consiste le projet

Le musée sélectionné

La façon dont le projet dialoguera avec le musée sélectionné

Au moins une proposition de médiation (atelier, visite, rencontre avec le public...)

Une fiche technique faisant apparaître

Les caractéristiques techniques du projet (surface nécessaire, nombre d'objets ou d'œuvres, type d'accrochage ou de présentation, provenance des œuvres, matières et techniques, conditions requises pour la présentation de l'œuvre.)

Les moyens à mettre en œuvre pour l'exposition de l'œuvre (montage, démontage, transport...)

La liste précise du matériel nécessaire pour le projet (multimédia, muséographique)

Un budget prévisionnel

Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet

2 à 3 photographies des principales œuvres exposées ou des esquisses des projets

Une attention toute particulière sera portée à la faisabilité de la proposition, à l'autonomie du porteur de projet et aux liens établis avec l'institution recevant le projet.